

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations



Organisation des
Nations Unies pour
l'alimentation et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Agricultura y la
Alimentación

COMMISSION AFRICAINE DES STATISTIQUES AGRICOLES

Vingt-sixième Session

Libreville, Gabon, 4 – 8 novembre 2019

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR

ALIGNEMENT DES CADRES DE SUIVI REGIONAUX AVEC LE CADRE MONDIAL DES INDICATEURS ODD ET LA COORDINATION INTER-AGENCES

Dorian KALAMVREZOS NAVARRO
Conseiller de programme
Bureau Statisticien en chef de la FAO

Valerie BIZIER
Principal Statisticien
Bureau du Statisticien en chef

RÉSUMÉ

Les pays africains sont confrontés aujourd'hui à une multitude de cadres de reportage qui ne sont pas toujours cohérents les uns avec les autres. Ce manque d'alignement impose des coûts aux pays, principalement en termes de fardeau de reportage, mais présente également des occasions manquées pour harmoniser la collecte des données et réduire les besoins en matière de développement des capacités. Il existe en Afrique deux cadres de suivi régionaux qui chevauchent avec certains indicateurs ODD liés à l'alimentation et à l'agriculture : l'ensemble des indicateurs de Déclaration de Malabo et le Cadre régional intégré des indicateurs de l'Agenda 2030 et de l'Agenda 2063. Par rapport aux indicateurs de la Déclaration de Malabo, ce papier indique qu'il existe un nombre d'indicateurs de performance de la Déclaration de Malabo qui sont – ou semblent être équivalents – aux indicateurs des ODD.

Toutefois, suite à une analyse approfondie menée par le Bureau du Statisticien en chef de la FAO, il en ressort qu'il reste toujours d'importants points de divergence, non seulement en termes de définitions et de méthodologies, mais aussi en termes de disponibilité de données. Bien que la FAO ait intensifié ses discussions avec les partenaires régionaux pour résoudre ces disparités avant la conclusion de la 2ème Revue biennale en cours, beaucoup reste à faire. Pour ce qui concerne le Cadre régional intégré des indicateurs de l'Agenda 2030 et de l'Agenda 2063, seulement dix des 21 indicateurs des ODD dont la FAO est garante qui ont été inclus dans ce Cadre régional intégré, quoique les critères du choix de ces 10 indicateurs n'ont pas été clairs, puisque tous les 21 indicateurs

ont à ce jour une méthodologie en place; la plupart dispose au moins de quelques données pour les pays africains; et sont tous en accord avec les principales priorités de l'Agenda 2063. La FAO renforcera sa collaboration avec les partenaires régionaux afin d'éviter des chevauchements et promouvoir des synergies dans la collecte des données, et apporter aussi son soutien à la préparation de l'édition 2020 du Rapport sur le développement durable de l'Afrique.

I. INTRODUCTION

La prolifération des cadres de suivi nationaux et régionaux à côté du Cadre mondial des indicateurs d'un côté mis en relief les particularités nationales et régionales, mais de l'autre suscité le désarroi et la confusion dans des pays dont les systèmes statistiques nationaux déjà surchargés sont confrontés d'un volume de demandes croissantes de reportage. Pour surmonter ce défi, la FAO a systématiquement plaidé pour l'alignement des cadres de suivi régionaux et nationaux avec le cadre mondial des indicateurs ODD, exhortant effectivement les pays à prioriser l'adoption des indicateurs ODD, et à les compléter seulement avec les indicateurs nationaux et régionaux si cela s'avère véritablement nécessaire et suite à une analyse approfondie au cas par cas et des consultations avec les organismes garants respectifs. En Afrique, il existe deux cadres de suivi régionaux qui chevauchent avec certains indicateurs ODD liés à l'alimentation et l'agriculture: l'ensemble des indicateurs de la Déclaration de Malabo et l'Agenda 2063.

Bien que des progrès aient été accomplis pour harmoniser ces cadres, cette présentation indiquera l'importance de poursuivre un alignement entre ces deux cadres de suivi régionaux et le cadre mondial des indicateurs ODD, mais cela nécessitera des efforts renouvelés et concertés entre les principales organisations parties prenantes. Un tel alignement est important parce qu'il pourrait réduire de façon considérable le fardeau de reportage qui pèse sur les pays africains et partant leurs exigences de données ainsi que leurs besoins de développement des capacités, permettant ainsi de libérer des ressources pour améliorer la qualité, la couverture et la ponctualité des données. Au même moment, il permet d'avoir la possibilité d'obtenir une assistance technique soutenue de la part des organismes garants tels que la FAO, et permettra aux états africains d'être plus visibles dans les rapports d'avancement mondiaux et régionaux où le rendement des pays africains serait plus facilement comparé à celui d'autres pays. Pour certains indicateurs, il serait possible, à l'avenir d'organiser même des activités conjointes de collecte de données comme l'élimination de la duplication des efforts.

II. DÉCLARATION DE MALABO

En juin 2014, les Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine avaient adopté sept (7) engagements dans la Déclaration sur la Croissance et la Transformation accélérées de l'agriculture en Afrique à Malabo (Guinée Equatoriale), engagements qui devaient permettre à l'Afrique de réaliser la Transformation Agricole à l'horizon 2025. Ces engagements inclus : le Réengagement aux Principes et aux Valeurs du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA), à améliorer le financement des investissements en Afrique, à l'éradication de la faim d'ici à 2025, à réduire de moitié la pauvreté d'ici à 2025 à travers la croissance et la transformation agricoles inclusives, à promouvoir le commerce intra-africain des produits agricoles de base et des services, à renforcer la résistance dans les moyens de subsistance et les systèmes de production à la variabilité du climat et autres chocs connexes et la responsabilité mutuelle par rapport aux actions et aux résultats.

Par rapport précisément à l'engagement 7 de la Déclaration de Malabo sur la responsabilité mutuelle par rapport aux actions et aux résultats, les Chefs d'Etat et de gouvernement se sont engagés à :

- (i) mener une procédure d'évaluation biennale agricole qui implique la traçabilité, le suivi et le rapport sur le progrès de la mise en œuvre;
- (ii) encourager l'alignement, l'harmonisation et la coordination entre les efforts multisectoriels et les plateformes multi-institutionnelles pour la revue entre les pairs, l'apprentissage mutuel et la responsabilité mutuelle ; et
- (iii) renforcer les capacités institutionnelles nationales et régionales pour la production et la gestion des connaissances et des données qui soutiennent la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation basés sur des preuves.

Dans le cadre de ce Mécanisme de rapport biennal, 23 catégories de performance et 43 indicateurs de performance initiaux (élargis plus tard à 47) ont été définis pour les sept domaines thématiques de performance alignés sur les engagements pour permettre d'évaluer la performance des pays dans l'atteinte des objectifs de croissance et de transformation agricoles en Afrique. Cette évaluation a été menée à travers un processus de consultation continentale, avec des indicateurs définis sur la base des objectifs stratégiques qui ont été définis à partir de la Déclaration de Malabo. Ces indicateurs ont alors été adaptés des modes d'application existants en tenant compte de la situation unique que présentent les opportunités et les défis dans le secteur agricole en Afrique, ainsi que leurs implications multisectorielles, surtout pour ce qui est de l'acquisition et de l'analyse des données.

Le premier Rapport Biennal (RB) intitulé "Rapport Biennal inaugural sur la mise en œuvre de la Déclaration de Malabo" a été préparé en 2017 (processus sous l'égide du Département de l'économie rurale et de l'agriculture de la CUA (DREA)) et adopté par l'Assemblée générale de l'UA en janvier 2018. Le second Rapport biennal de revue est en cours de préparation et sera présenté à la 33^{ème} Session ordinaire de l'Assemblée des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (Sommet de l'UA) prévue en février 2010 au Siège de l'Union Africaine à Addis-Ababa, en Ethiopie, pour son adoption.

Entre les deux rapports, des efforts ont été faits pour affiner le cadre de suivi, améliorer les métadonnées relatives à chaque indicateur et aligner les définitions et les méthodes avec d'autres cadres de suivi (exemple, le cadre mondial de suivi des ODD, la Stratégie régionale africaine sur la nutrition, la Vision africaine sur l'eau 2025...). Il existe tout particulièrement, un nombre d'indicateurs de performance de Malabo qui sont –ou semblent être équivalents – aux indicateurs ODD. La FAO est garante de beaucoup de ces indicateurs équivalents ou connexes, avec à l'esprit l'accent de Malabo sur la Transformation de l'agriculture. Toutefois, en dépit de certains progrès en matière d'alignement entre les indicateurs de Malabo et les indicateurs comparables des ODD dans le contexte de la 2^{ème} Revue biennale, une analyse approfondie menée par le Bureau du Statisticien en chef de la FAO en mai 2019 a indiqué qu'il existe toujours des points de divergences, non seulement en termes de définitions et de méthodes mais aussi en termes de disponibilité. La question commune à la 1^{ère} revue est que l'horodatage pour les points de données n'a pas été mentionné, et par conséquent il est impossible de vérifier les données nationales par rapport à d'autres bases de données. Le Tableau 1 ci-dessous résume les principales conclusions de l'analyse faite par le Bureau du Statisticien en chef de la FAO.

A la lumière de cette analyse, la FAO a proposé à l'équipe de la Revue biennale une série de démarches potentielles pour harmoniser davantage les méthodologies et les sources des données des indicateurs de Malabo et les indicateurs officiels sur les ODD. Un nombre d'"opportunités immédiates" ont été identifiées, en particulier dans le cas où les méthodologies de Malabo et les

indicateurs respectifs des ODD sont alignés. Dans ces cas, la FAO a proposé la création des groupes de travail tripartites composés des experts de la CUA, de la FAO et des pays respectifs, pour entreprendre un exercice de validation conjointe des données une fois que les données nationales sont collectées pour la 2^{ème} Revue Biennale. Ce groupe de travail aura pour tâche d'identifier toutes divergences, rechercher la raison de ces divergences, et proposer des solutions pour les surmonter. Plusieurs "opportunités à moyen terme" pour un autre alignement qui nécessite une analyse plus approfondies des méthodes, des classifications et des sources de données existantes ont été également identifiées. D'autres opportunités consisteront par exemple à élaborer des modules harmonisés de collecte de données et des activités conjointes de collecte de données pour des indicateurs équivalents (exemple, indicateurs des ODD 2.1.2, 2.a.1, 5.a.1).

La FAO et la CUA ont tenu une série de discussions au cours des derniers mois sur des moyens pouvant promouvoir l'alignement des deux cadres de suivi et qui a abouti le 20 mai 2019 à la tenue d'une téléconférence tripartite entre la FAO, la CUA et CENUA. A cette occasion, la CUA avait présenté le calendrier du processus de la 2^{ème} Revue biennale dont le programme très chargé n'a laissé aucune place pour une procédure supplémentaire de validation conjointe des données comme l'a suggérée la FAO. Toutefois, la CUA et la FAO ont convenu de collaborer pour faciliter la collecte et la validation des données pour la 2^{ème} Revue biennale. La FAO a eu à partager à cette occasion certaines informations pertinentes à utiliser lors du processus de la 2^{ème} Revue biennale, notamment la liste des points focaux nationaux de la FAO à inclure dans l'équipe pays de la 2^{ème} Revue biennale, des ressources méthodologiques supplémentaires pour renseigner les indicateurs équivalents, aussi bien que les données de la FAO relatives aux indicateurs équivalents. La CUA a aussi convenu d'étudier davantage l'analyse comparative et les propositions par rapport aux opportunités à "moyen terme" après que l'actuel processus de Revue biennale a conclu et souligné aussi l'appui au développement des capacités comme un domaine prioritaire de forte collaboration. Ce travail sera soutenu par un personnel détaché de la FAO auprès du Département de l'économie rurale et de l'agriculture (DREA) de la Commission de l'Union africaine.

Tableau 1 – Résumé de l'analyse comparative entre la Déclaration de Malabo et les indicateurs des ODD

Indicateurs de performance de la Déclaration de Malabo	de	Indicateurs ODD	Questions principales
2.1i Investissement public dans le secteur agricole	–	2.a.1 Indice d'orientation agricole (numérateur des investissements publics dans le secteur agricole)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dans la 1^{ère} RB, 44 pays ont fait des rapports sur l'indicateur 2.1i. Toutefois, la FAO ne dispose de données que pour 20 pays africains ▪ Pour certains pays, les données signalées à la FAO et à la CUA présentent des divergences considérables ▪ 2.a.1 inclut seulement des gouvernements centraux, mais 2.1i inclut aussi les investissements étatiques et des collectivités locales, pour lesquels la qualité et la couverture des données sont contestables. ▪ Une note d'orientation dédiée de la CUA sur le suivi des dépenses publiques dans le secteur agricole reconnaît que seulement une poignée de pays utilise le système de Classification internationale des fonctions du Gouvernement ou des Administrations Publiques (COFOG), utilisé par la FAO

3.5iv Prévalence de personnes sous alimentées	2.1.1: Prévalence de la sous-alimentation	D'après les directives techniques, les deux indicateurs sont identiques. Toutefois dans la 1 ^{ère} RB il y a eu d'importantes disparités dans les valeurs qui ont été signalées sur l'indicateur de tableau de bord de Malabo et le cadre des indicateurs des ODD de la plupart des pays africains.
3.5vii Réduction de la prévalence (%) des individus adultes (15 ans ou plus) jugés souffrant de l'insécurité alimentaire	2.1.2: Prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave au sein de la population, sur la base de l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue (FIES)	3.5vii est un indicateur nouvellement introduit pour la 2 ^{ème} RB. D'après les Directives techniques, il est identique à l'indicateur 2.1.2. des ODD.
3.1vi Proportion de la population agricole adulte avec des droits de propriété ou des droits fonciers garantis sur des terres agricoles	5.a.1: Proportion de la population agricole ayant des droits de propriétés garantis sur les terres agricoles, par sexe	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dans la 1^{ère} RB, une majorité de pays semble avoir présenté des rapports sur l'indicateur 3.1vi, alors que la FAO ne dispose de données sur 5.a.1 que pour un seul pays (Malawi). ▪ Les valeurs pour 3.1vi varient d'un taux aussi bas que 0.1% (Congo, Afrique du Sud) à 100% (Egypte, Maurice, Sao Tomé et Principe). ▪ Il n'y a pas de désagrégation par sexe disponible pour les valeurs des indicateurs de Malabo, ce qui rend l'utilité de cet indicateur tout à fait différente du but de l'indicateur 5.a.1. des ODD
3.3. Réduction du taux des pertes post-récoltes (au moins) des 5 produits agricoles de base prioritaires	12.3.1.a: Indice de pertes alimentaires (GFLI)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'accent sur "5 produits de base nationaux prioritaires" est moindre que l'approche sur les indicateurs des ODD, qui requiert la mesure des dix produits de base clés, deux dans chacun des cinq principaux groupes alimentaires. ▪ Les deux indicateurs divergent dans deux des cinq démarches d'agrégation telles qu'incluses dans les Directives techniques de Malabo, et diffèrent dans leur interprétation.
5.2ii: Indice intérieur du prix des produits alimentaires (CV)	2.c.1: Indicateur des anomalies des prix des produits alimentaires (IFPA)	L'"Indice de volatilité des prix des produits alimentaires intérieurs" a été un indicateur calculé dans le passé par la FAO dans le cadre d'une "Gamme d'indicateurs de sécurité alimentaire" plus vaste. Il a toutefois été aujourd'hui interrompu et remplacé par l'indicateur 2.c.1. des ODD.
6.1ii: Proportion des terres agricoles sous la gestion durable des terres et de l'eau	2.4.1: Proportion des superficies agricoles sous agriculture productive et durable	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dans la 1^{ère} RB, la plupart des pays africains ont signalé une valeur 6.1ii, mais aucun d'entre eux n'a pu en signaler pour le 2.4.1. ▪ Les valeurs variant de 0.04% (Ghana) à 100% (Egypte). ▪ Les méthodologies des deux indicateurs sont manifestement différentes

III. CADRE RÉGIONAL INTÉGRÉ DES INDICATEURS DE L'AGENDA 2030 ET DE L'AGENDA 2063

L'Agenda 2063 est un cadre formulé pour guider le développement de l'Afrique durant les cinquante prochaines années. Il a été adopté par le Sommet de l'Union africaine en janvier 2015, avec le lancement de son Premier Plan Décennal de Mise en Œuvre en juin 2015. L'Agenda 2063 est un cadre concret réalisable avec une claire vision, 7 aspirations, 20 objectifs, 37 domaines prioritaires et 173 cibles. Pour suivre l'Agenda et son Premier plan décennal de mise en œuvre, la CUA avait initialement adopté 124 indicateurs, 63 indicateurs de base clairement établis pour le Premier plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 et une liste complémentaire de 61 indicateurs ajoutée pour sa conformité au cadre mondial des indicateurs des ODD. La CUA est responsable du processus de collecte et de reportage sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063. Toutefois, pour le moment, ce processus manque de clarté pour ce qui est des responsabilités précises entre la CUA et les organismes appropriés garants.

En juin 2017, il a été convenu au Forum régional africain sur le développement durable que tous les indicateurs choisis par la Commission de l'Union africaine soient utilisés pour le suivi et l'établissement de rapport sur l'Agenda 2063, comme base d'un cadre régional intégré des indicateurs pour l'Agenda 2030 et l'Agenda 2063. De plus, il a été convenu qu'un nombre d'indicateurs ODD clés de la catégorie Tier I soit ajouté à la liste de la Commission de l'Union africaine. Ainsi, 14 indicateurs complémentaires de la liste mondiale des indicateurs ODD ont été rajoutés à l'ancienne liste par la Division des Initiatives Spéciales et par le Centre Africain des statistiques pour donner un total de 138 indicateurs qui peuvent servir au suivi de la mise en œuvre des deux Agendas en Afrique.

Tableau 2 – Indicateurs ODD dont la FAO est garante dans le Cadre régional intégré

Indicateur	Inclus dans le Cadre régional intégré?	Données disponibles aux pays africains?	Tier
2.1.1	OUI	OUI	I
2.1.2	OUI	OUI	II
2.3.1	OUI	OUI	II
2.3.2	NON	OUI	II
2.4.1	OUI	NON	II
2.5.1	NON	OUI	I
2.5.2	NON	OUI	I
2.a.1	OUI	OUI	I
2.c.1	NON	OUI	II
5.a.1	OUI	OUI	II
5.a.2	NON	NON	II
6.4.1	NON	OUI	II
6.4.2	OUI	OUI	I
12.3.1.a	NON	NON	II
14.4.1	OUI	NON	I
14.6.1	NON	OUI	II
14.7.1	OUI	OUI	II
14.b.1	NON	OUI	II
15.1.1	OUI	OUI	I
15.2.1	NON	OUI	I
15.4.2	NON	OUI	I

Il ressort d'un examen de la liste des 138 indicateurs que seuls (10) des 21 indicateurs ODD dont la FAO est garante sont dans ce cadre régional intégré. Le Tableau 2 ci-dessous résume l'état d'inclusion des 21 indicateurs ODD dont est responsable la FAO dans le cadre régional intégré, avec

référence à leur classement officiel dans Tier et à la disponibilité de données pour les pays africains. Ces deux paramètres suggèrent que ni le classement Tier ni la disponibilité des données n'ont été pris en compte dans la sélection des indicateurs pour le cadre de suivi régional intégré. Par exemple, il y a des indicateurs sans données qui ont été inclus, alors que d'autres avec des données ont été exclus.

En effet, les critères exacts qui ont été utilisés dans la sélection des indicateurs ne se trouvent dans aucun document de la CUA/CENUA, et ne peuvent librement être supposés avoir un rapport quelqu'un avec les Objectifs et les domaines prioritaires de l'Agenda 2063. Par exemple, bien que la faim soit un domaine prioritaire, l'indicateur sur les Anomalies des prix alimentaires (2.c.1) est exclu, quoique la volatilité des prix alimentaires soit récurrente dans plusieurs pays africains, et contribue de manière significative à la prévalence de l'insécurité alimentaire (dimension de stabilité). De la même manière, les pertes alimentaires constituent un phénomène répandu à travers le continent, et pourtant l'indicateur ODD concerné (12.3.1.a) n'existe pas dans le cadre. Par ailleurs, bien que l'adoption d'une économie bleue pour une croissance économique accélérée soit un des 20 objectifs faitiers de l'Agenda 2063, deux indicateurs ODD clés pour la mesure du progrès relative à la mise en œuvre des instruments internationaux de lutte contre la pêche illicite non déclarée et non réglementée (INN) (14.6.1) et la promotion de la pêche artisanale (14.b.1) sont aussi exclus.

L'autre caractéristique surprenant dans le choix de ces indicateurs porte sur leur lien avec les indicateurs de tableau de bord de Malabo. Un nombre d'indicateurs ODD sélectionnés dans le cadre régional intégré ont leurs équivalents ou des indicateurs semblables dans le cadre de Malabo, mais présentent des divergences en termes de méthodologie ou de données telles que décrites dans la partie précédente. Ce constat soulève une question d'alignement entre deux cadres régionaux de suivi eux-mêmes, notamment le cadre de Malabo le Cadre régional intégré des indicateurs pour l'Agenda 2030 et l'Agenda 2063. Par exemple, est-ce que les pays africains présenteront des rapports sur l'indicateur ODD 5.a.1 avec ventilation des sexes comme l'envisagent l'ODD et le cadre intégré, ou bien sans ventilation des sexes comme l'indique le cadre de Malabo? Par ailleurs, est-ce que les pays qui présentent des rapports sur l'indicateur 2.a.1 doivent suivre les classifications et les normes internationales appropriées telles qu'envisagées dans les ODD et le Cadre intégré, ou est-ce que différentes normes internationales seront utilisées par différents pays au détriment de la comparabilité internationale, comme ce fut le cas dans le cadre de Malabo? Réciproquement, il existe des indicateurs qui ont été inclus dans le cadre de Malabo et qui sont exclus du Cadre intégré, tels que les pertes alimentaires, ce qui soulève de nouveau une question d'alignement entre les deux cadres eux-mêmes.

La FAO a collaboré avec toutes les organisations internationales clés afin de promouvoir l'alignement entre le cadre des indicateurs des ODD et le cadre régional intégré des indicateurs de l'Agenda 2030 et de l'Agenda 2063, principalement avec la CUA, et la CENUA. La CENUA a par exemple manifesté son intérêt à l'élaboration d'un Mémoire d'entente avec la FAO pour entreprendre des activités conjointes de collecte de données et de développement des capacités sur des sujets spécifiques tels que l'égalité des droits des femmes en matière d'accès à la propriété ou au contrôle des terres. De plus, la CENUA s'est engagée à fournir la liste des acteurs pertinents à partir de laquelle la FAO organisera une réunion de suivi virtuelle sur le Cadre régional intégré des indicateurs de l'Agenda 2030 et de l'Agenda 2063 pour clarifier davantage les rôles, les responsabilités et les activités, et convenir des domaines de synergies et de collaboration. La FAO est particulièrement intéressée à œuvrer pour l'élimination des cas de chevauchement et promouvoir des synergies en matière de collecte des données, et réduire ainsi la confusion et les fardeaux liés à l'établissement des rapports chez les pays qui sont confrontés à de multiples cadres de reportage parfois incongrus. En outre, la FAO redoublera d'effort pour soutenir la préparation de l'édition 2000 du Rapport sur le développement durable de l'Afrique en fournissant des données et des analyses supplémentaires sur les indicateurs ODD liés à l'alimentation et à l'agriculture avec une perspective régionale.

IV. CONCLUSIONS AND RECOMMANDATIONS

Les membres d'AFCAS sont invités à présenter leurs points de vue et leurs recommandations à la FAO sur les points suivants:

- Les efforts de la FAO pour favoriser l'alignement entre les indicateurs de Malabo, le Cadre régional intégré des indicateurs de l'Agenda 2030 et de l'Agenda 2063 et le Cadre mondial des indicateurs des ODD;
- Des suggestions pour une meilleure coordination avec la CUA, la CENUA et d'autres parties prenantes régionales, sous régionales et nationales clés.